

FOIRE AUX QUESTIONS

LE SCOOTER



Solidarité Shanghai
Association française (loi 1901)

SHANGHAI - MARS 2019

INDEX

L'ACHAT DU SCOOTER	P.3
L'ENREGISTREMENT DU SCOOTER	P.4
LISTE DES CENTRES D'ENREGISTREMENT PAR DISTRICT	P.4-5
LES RÈGLES À RESPECTER POUR CONDUIRE UN SCOOTER	P.6
BIEN GARER SON SCOOTER	P.6
L'ENTRETIEN DU SCOOTER	P.7
QUE FAIRE EN CAS D'ACCIDENT ?	P.7
LES CONDUITES À RISQUE: TOLÉRANCE ZÉRO !	P.8

L'ACHAT DU SCOOTER

Avant l'achat ou l'utilisation d'un scooter, il est recommandé de vérifier que vous avez une assurance qui vous couvre en cas d'accident car il n'existe pas d'assurance spécifique au scooter électrique.

A l'achat d'un scooter neuf, il faut vérifier que tous les documents nécessaires à l'enregistrement sont présents :

- La facture (fapiao 发票)
- Le certificat d'authenticité (hegezheng 合格证)
- Et le manuel d'utilisation

Si le scooter est d'occasion, vérifier que le numéro de série du scooter correspond bien à celui qui est enregistré sur les documents. Il est également déconseillé d'acheter un scooter si le vendeur n'est pas capable de présenter les documents originaux lors de l'enregistrement du scooter.

A vérifier sur les papiers du véhicule, de haut en bas :

- Le numéro de la plaque
- Le nom de la personne sous qui le scooter est enregistré
- Le numéro d'identité de la personne
- L'adresse à Shanghai
- Le code d'identification du scooter
- Le numéro de série du scooter
- La date d'enregistrement
- La dernière ligne est la période de validité de l'enregistrement

Avec le nom du modèle ou code d'identification du scooter, il est possible de vérifier en ligne si le scooter est légal (voir <http://www.shbicycle.com/plist.asp>).

Attention pour les scooters neufs ou d'occasion, à partir du 15 avril 2019 de nouvelles normes concernant la légalité des scooters entrent en vigueur (les scooters déjà immatriculés ne sont pas concernés) :

- Le poids maximum du scooter, incluant les batteries, ne doit pas dépasser 55kg
- La vitesse maximum ne doit pas excéder 25km/h
- Le moteur ne doit pas dépasser 400w
- La batterie devra être 48v20a maximum

Tout scooter enregistré après le 15 avril 2019 et qui ne correspond pas aux normes en vigueur sera considéré comme une moto. Dans ce cas, son utilisation nécessite l'obtention du permis moto. Les scooters enregistrés avant le 15 avril 2019 ne sont pas concernés.

Attention à acheter un scooter immatriculable donc respectant les nouvelles normes en vigueur ! Par exemple, le modèle doit avoir un emplacement pour les pédales même si les pédales ne sont pas installées.

Enfin, vérifier que la batterie est neuve et qu'elle est bien fixée pour éviter les vols.

L'ENREGISTREMENT DU SCOOTER

Dans le cas d'un scooter neuf, il s'agit de se rendre dans le centre d'enregistrement lié au district de votre lieu de résidence (voir liste ci-jointe) avec les documents suivants :

- Le passeport
- La photocopie de la page photo et visa de votre passeport
- La facture (fapiao 发票) de votre scooter
- Le certificat de conformité de votre scooter (hegezhen 合格证), généralement inclus dans le manuel d'utilisation du scooter
- L'enregistrement de résidence temporaire (jingwai renyuan linshi Zhusu dengjidan 境外人员临时住宿登记表)

Votre plaque d'immatriculation temporaire est valable un mois.

Si votre scooter est d'occasion, il sera déjà enregistré sous le nom de quelqu'un d'autre. Il est possible de changer le nom en retournant à l'endroit où le scooter a été enregistré avec la personne qui a enregistré le scooter. Il faudra que l'ancien "propriétaire" et le nouveau apportent leur passeport et leur enregistrement de résidence temporaire respectif.

Liste des centres d'enregistrement par district (mise à jour du 13 février 2018)

Ouverture de 8:30 à 17:00 du lundi au samedi.

Source : Shanghai Bicycle Industry Association: <http://www.shbicycle.com/detail.asp?id=14489>

District	Adresse	Téléphone
Xuhui	2138 Longwu Lu, by S20 Outer Ring Expressway 龙吴路2138号, 近S20外环高速	2303 7953
Jing'an	1111 Zhong Xing Lu, by Gong He Xin Lu 中兴路1111号, 近共和新路	2217 6950

Huangpu	806 Zhongshan Nanyi Lu, by Luban Lu 中山南一路806号, 近鲁班路	5301 7959
Changning	251 Jinzhong Lu, by Jianhe Lu 金钟路251号, 近剑河路	2303 9751
Pudong (Nanhui)	3131 Gongji Dong Lu, by Quyou Lu 拱极东路3131号, 近曲幽路	2204 1887
Putuo	555 Jin Tong Lu, by Yin Xing Lu 金通路555号, 近银杏路	2204 9872
Hongkou	222 Yutian Lu, by Miyun Lu 玉田路222号, 近密云路	6516 1561
Minhang	2134 Fang He Lu, by Du Hui Lu 放鹤路2134号, 今都会路	2406 2541
Yangpu	1047 Guohe Lu, by Zhongyuan Lu 国和路1047号, 近中原路	2207 0679
Qingpu	928 Xin Ye Lu, by Xin Yuan Lu 新业路928号, 近新园路	2217 5580
Songjiang	399 Fanhua Lu, by Songdong Lu 繁华路399号, 近松东路	5772 2658
Baoshan	Lane 239 Taihe Lu No. 8, by Tongtai Bei Lu 泰和路239弄8号, 近同泰北路	5656 0814
Jiading	2599 Jia'an Highway, by Zhouguo Lu 嘉安公路2599号, 近周果路	5953 1635
Jinshan	Xin Wei Highway No. 838, by Long Hang Lu 新卫公路838号, 近龙航路	5797 1163
Fengxian	2142 Huhang Highway, by Xiu Nan Center Lu 沪杭公路2142号, 近秀南中心路	2406 9420
Chongming	901 Gulangyu Lu, by Huaniao Lu 鼓浪屿路901号, 近乔松路	6962 0708

LES RÈGLES À RESPECTER POUR CONDUIRE UN SCOOTER

Il n'y a pas de code de la route spécifique pour les scooters. Il faut :

- Respecter les signalisations
- Ne pas passer par certaines routes interdites comme Nanjing Road, Huai Hai Road, Yan'An Road, les ponts et les tunnels
- L'âge légal pour conduire ou acheter un scooter est de 18 ans
- Il est illégal de conduire un scooter avec un deuxième passager s'il est âgé de plus de 12 ans
- Le port d'un casque n'est pas obligatoire mais fortement recommandé. Aussi, il est bien de signaler sa présence en klaxonnant
- Ne pas rouler à contresens ou sur les trottoirs

BIEN GARER SON SCOOTER

Quand on gare son scooter, le mieux est de trouver un parking sous-terrain, ou un lieu avec un gardien. Le garer dans un endroit sécurisé et l'attacher avec une chaîne solide. Préférer un endroit bien éclairé et si possible face à une caméra de surveillance.

Comme la plupart des vols de scooters arrivent dans les nuits pluvieuses, il est recommandé de porter beaucoup d'attention à l'endroit où l'on gare son scooter quand le temps est mauvais.

Il est aussi conseillé de changer régulièrement de place de parking et de ne pas oublier de régler le parking lorsqu'il est payant.

Désormais, les branchements avec rallonge depuis les domiciles pour charger les scooters à l'extérieur sont interdits. Les scooters doivent être branchés à des prises extérieures.

L'ENTRETIEN DU SCOOTER

Eviter les charges rapides sur les boîtes jaunes qui diminuent la durée de vie des batteries.

Avant de partir en scooter il faut s'assurer que les freins, le klaxon, les phares et les clignotants fonctionnent correctement.

L'état des pneus, des roues et de la batterie devrait être vérifié au moins une fois par an dans un magasin spécialisé.

QUE FAIRE EN CAS D'ACCIDENT ?

En cas d'accident il est conseillé d'appeler la police au 110 et de rester exactement positionné où vous êtes, même si cela gêne la circulation. Tout déplacement pourrait être considéré comme une fuite.

Dans la plupart des cas, le plus gros véhicule sera considéré en tort. Le conducteur en tort devra payer pour les frais médicaux de la personne blessée.

En cas d'infraction, un officier de police demandera la carte d'enregistrement du scooter et le « fapiao ». En fonction de l'offense, il faudra payer une amende sur place.

Il est important d'adopter une attitude coopérative et respectueuse en cas de contrôle par la police. Rester maître de soi en toute circonstance. Ne pas fuir, ni déplacer le scooter.

Si le scooter a été volé il faut le déclarer à la station de police la plus proche, c'est rare mais parfois la police le retrouve.

Si la batterie a été volée il n'y a rien à faire, il est préférable d'avoir une batterie en lithium et de la ramener à la maison tous les soirs ; sinon une batterie placée au niveau des pieds, sécurisée avec une grosse chaîne ou une plaque vissée.

Nous vous rappelons qu'en cas d'urgence, vous pouvez appeler le numéro d'urgence du consulat 00.86.136.01.60.78.71. (Pour en savoir plus, consulter : <https://cn.ambafrance.org/Securite-des-pietons-cyclistes-et-motocyclistes>)

LES CONDUITES À RISQUE : TOLÉRANCE ZÉRO !

Les écarts de conduite sont sanctionnés sévèrement : forte amende, incarcération immédiate, expulsion du territoire, interdiction de territoire définitive ou temporaire, notamment en cas d'absence de titre de séjour valide, d'actes de violence, de conduite en état d'ivresse ou de consommation de stupéfiants.

Pour plus d'info veuillez consulter : <https://cn.ambafrance.org/Faire-la-fete-en-Chine-quelques-rappels>

La police chinoise applique une tolérance zéro concernant la conduite en état d'ivresse et en cas d'usage de stupéfiants (détention et peines de prison).

Remerciements

Un grand merci à Claire de Shanghai Scooter pour sa participation à ce document !